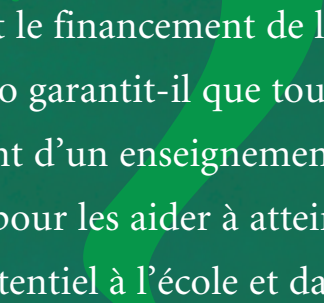


UN GUIDE À L'INTENTION DES PARENTS

COMMENT LE FINANCEMENT DES ÉCOLES CONTRIBUE-T-IL À L'ÉDUCATION DE MON ENFANT?



Comment le financement de l'éducation en Ontario garantit-il que tous les élèves bénéficient d'un enseignement de haute qualité pour les aider à atteindre leur plein potentiel à l'école et dans la vie?

COMMENT LE FINANCEMENT DES ÉCOLES CONTRIBUE-T-IL À L'ÉDUCATION DE MON ENFANT?

La réponse à cette question est importante pour tous – le gouvernement, les contribuables, les conseils scolaires et les écoles, les employeurs et les collectivités, et surtout les parents et les élèves.

Le financement de l'éducation reste cependant complexe. Comme de nombreux parents, vous vous demandez comment sont financées les écoles en Ontario, comment sont prises ces décisions et en quoi elles contribuent au succès de votre enfant à l'école.

Ce guide offre des réponses directes.

Sa publication fait suite à notre engagement de fournir aux parents l'information nécessaire pour jouer un rôle actif en éducation.

PERSPECTIVE PROVINCIALE

Financement octroyé pour soutenir le rendement des élèves

L'éducation a de l'importance! Votre enfant fait partie d'un des plus grands systèmes d'enseignement public au monde. Nous avons environ deux millions d'élèves qui fréquentent quelque 5 000 écoles. Le budget de l'Ontario pour l'éducation est de taille; il vient en deuxième place après celui de la santé.

Cet investissement dans l'éducation a un rôle crucial pour l'avenir de nos élèves et pour le progrès social et économique de notre province.

Deux facteurs principaux ont influencé les décisions concernant le financement de l'éducation au cours des dernières années : le besoin d'améliorer le niveau de rendement des élèves et celui d'adapter le financement aux besoins locaux.

Améliorer le rendement des élèves

Votre enfant fréquente l'école à une des périodes les plus intéressantes de l'histoire du système d'éducation de l'Ontario. Depuis 2003, le ministère de l'Éducation, votre conseil scolaire et votre école participent à un effort collectif d'envergure provinciale pour améliorer le rendement des élèves.

Si vous êtes le père ou la mère d'un élève du secondaire, discutez avec la direction des nouveaux programmes offerts pour aider plus d'élèves à obtenir leur diplôme d'études secondaires. Les parents d'élèves fréquentant les écoles élémentaires voudront en savoir plus sur les nouvelles stratégies utilisées pour enseigner la lecture, l'écriture et les mathématiques. Ces changements sont en cours et nous voyons déjà des résultats positifs :

- Les élèves des écoles élémentaires obtiennent de meilleurs résultats en lecture, en écriture et en mathématiques.
- Plus d'élèves obtiennent leur diplôme d'études secondaires.
- Les élèves de la maternelle à la troisième année reçoivent plus d'attention dans des classes moins nombreuses.

LES BONNES ÉCOLES S'AMÉLIORENT
DAVANTAGE GRÂCE À VOTRE PARTICIPATION

POUR EN SAVOIR PLUS

Comprendre la formule de financement

Les conseils scolaires sont financés en vertu de la « formule de financement » de l'Ontario. Le Ministère accorde un financement à chaque conseil scolaire sur la base d'une formule prenant en compte les inscriptions d'élèves et leurs besoins spécifiques. Le nombre d'écoles, la répartition et l'état de ces écoles sont d'autres facteurs considérés.

Les conseils scolaires utilisent les fonds qui leur sont alloués pour exécuter les décisions concernant l'enseignement des élèves dans leur région, c'est-à-dire le financement et la dotation des écoles, la conception de programmes pour combler les besoins des élèves ainsi que la réfection et la construction d'écoles.

Base de financement de votre école

Chaque année, votre conseil scolaire décide du montant d'argent à octroyer à votre école. L'école dépense ensuite les fonds qui lui sont accordés selon les

plans et priorités du conseil scolaire et de la province. Par exemple, comme les écoles, les conseils scolaires et le Ministère concentrent leurs efforts sur l'amélioration du rendement des élèves, les écoles dépenseront en fonction de cet objectif. Chaque école prend également en considération le plan d'amélioration de l'école élaboré par la direction et la communauté scolaire.

Les écoles ont aussi certains choix à faire sur la manière de dépenser les fonds alloués. Par exemple, plusieurs écoles peuvent décider de combiner leurs ressources pour financer un programme de musique. Une école pourrait acquérir des instruments de musique et une autre pourrait engager un musicien qui se rendrait aux écoles. Il est important que les écoles, tout comme les conseils scolaires, puissent faire ces choix pour répondre aux besoins des élèves dans leurs collectivités.

D'OÙ PROVIENT LE FINANCEMENT?

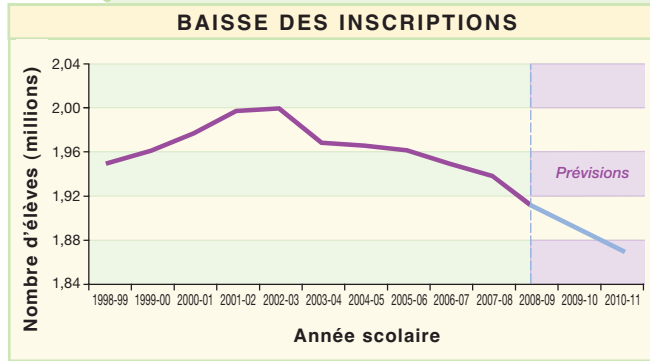
Les conseils scolaires reçoivent un financement sous deux formes. En premier lieu, les impôts fonciers perçus dans votre collectivité vont à votre conseil scolaire. En deuxième lieu, la province complète ce montant pour ramener le total de chaque conseil scolaire au montant fixé par la formule de financement préétablie.

Les diverses subventions relevant de la formule de financement provincial se divisent en trois catégories principales :

1. Financement de base que chaque conseil scolaire reçoit pour ses charges générales, comme les salaires des enseignants, les manuels, les ordinateurs de classe et les autres fournitures.
2. Financement pour aider les conseils scolaires à répondre aux besoins particuliers de leurs élèves : programmes d'actualisation linguistique en français (ALF) et d'anglais, langue seconde (ALS), classes d'éducation de l'enfance en difficulté et financement d'écoles éloignées ou rurales, pour ne mentionner que quelques exemples.
3. Fonds affectés à la construction de nouvelles écoles ainsi qu'à la rénovation et à l'entretien des écoles.

Le financement est utilisé par le conseil scolaire pour mettre au point son budget pour l'année scolaire.

La *Loi sur l'éducation* stipule que les conseils scolaires doivent soumettre des budgets équilibrés. Un budget équilibré signifie tout simplement que la quantité d'argent qu'un conseil scolaire prévoit dépenser sera égale ou inférieure au montant qu'il reçoit du gouvernement.



LE SAVIEZ-VOUS?

Le nombre d'élèves qui commencent l'école en Ontario a diminué depuis 2003.

Cette tendance devrait se poursuivre jusqu'en 2010.



PLUS PRÈS DE VOUS

Financement adapté aux besoins locaux

Le financement accordé a augmenté au cours des dernières années pour subvenir à de nouveaux programmes ciblant le rendement des élèves et pour venir en aide aux conseils scolaires qui font face à une augmentation de frais. Grâce à ce financement, les conseils scolaires ont pu engager plus d'enseignants, diminuer l'effectif de classes, remettre en état les bâtiments d'écoles et acquérir des manuels et des fournitures scolaires.

Le gouvernement apporte également des modifications à la formule de financement pour qu'elle soit mieux adaptée aux besoins locaux. C'est très important car les écoles, les conseils scolaires et les régions de la province ont tous des besoins et des défis qui leur sont propres. Un financement équitable ne signifie pas nécessairement « le même » financement.

Chaque collectivité est différente et c'est aussi le cas pour chaque élève

Les besoins d'un grand conseil scolaire urbain peuvent être différents de ceux d'un conseil scolaire rural de plus petite taille. Les besoins des conseils scolaires de langue française et de langue anglaise peuvent aussi différer. Et le nombre total d'élèves à une école changera en fonction

de l'arrivée et du départ des familles dans la collectivité.

La province procure un financement adapté aux besoins véritables des conseils scolaires et des élèves. Le financement est aussi géré avec soin pour vérifier s'il est bien dirigé vers les domaines qui en éprouvent le plus grand besoin.

Amélioration de la formule de financement

La formule de financement pour l'éducation en Ontario s'évolue et s'améliore constamment. Pour suivre l'évolution des besoins des élèves et des collectivités, la formule du financement est constamment raffinée et révisée.

Chaque année, le ministère de l'Éducation organise des discussions avec des partenaires en éducation à travers la province pour s'assurer que la formule de financement répond bien aux besoins des conseils scolaires, des écoles et des élèves. Mais le rendement des élèves, qui est la seule véritable mesure de notre succès, demeurera la base des décisions de financement futures.

POUR RENDRE DE BONNES ÉCOLES ENCORE MEILLEURES

Votre participation compte!

Participer à la vie de votre école peut constituer une expérience enrichissante pour vous, votre enfant et l'école entière. En effet, les études montrent que de bonnes écoles s'améliorent davantage grâce à la participation des parents.

Vous vous demandez comment vous pouvez participer? Voici quelques moyens :

- Assistez aux activités d'information pour les parents et aux événements sociaux à votre école.
- Profitez des concerts ou des événements sportifs – un match de football ou une compétition d'athlétisme – pour rencontrer le personnel enseignant et d'autres parents.
- Informez-vous au sujet de votre école en assistant à des réunions du conseil d'école.
- Renseignez-vous à propos des services de traduction ou offrez votre aide, si vous avez une langue maternelle autre que l'anglais ou le français.
- Contribuez comme bénévole, par exemple, en aidant des élèves à lire, en aidant l'enseignante ou l'enseignant dans la classe ou en aidant à organiser des événements et des sorties éducatives.
- Rappelez-vous pas que vos talents particuliers, en musique, en sports, en arts plastiques ou en danse, par exemple, pourraient être très appréciés des enseignants et des élèves.
- Vérifiez le babillard, le journal et le site Web de l'école pour plus d'information sur l'école et les possibilités de participation.
- Offrez votre aide aux enseignants et aux élèves lors d'excursions scolaires et d'autres sorties éducatives.
- Prenez rendez-vous avec la direction de l'école et discutez avec l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant de votre participation, si vous êtes un nouveau venu dans l'école.

VOUS DÉSIREZ EN SAVOIR PLUS?

Vous trouverez plus de détails au sujet du financement de l'éducation en Ontario au :
www.ontario.ca/financementeducation

POUR PLUS DE DÉTAILS AU SUJET DE
L'ÉDUCATION EN ONTARIO,
CONSULTEZ NOTRE SITE WEB :
www.ontario.ca/siteparents



Imprimé sur du papier recyclé

07-337

ISBN 978-1-4249-6270-9 (imprimé)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2008



appuyer chaque élève

 Ontario